

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1623 Société : 180837
 Actif Pensionné(e) Autre: NABILA
Nom & Prénom : KHALED
Date de naissance : 21/10/78
Adresse : 26 Rue du Poil de fer Quartier Recre extérieur, Rabat
1601A 2^{me} étage n°4
Tél. : 0661160633 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
Date de consultation : 24/10/2019
Nom et prénom du malade : KHALED NABILA Age:
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : Anémie, femme enceinte
Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Le : / /
Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement du
28/10/23	verso facture N° 150503		2822,05	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Hôpital Central de Casablanca Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 Fax: 0521 99 92 37 - Casablanca	28/10/23	2822,05

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RENALOUR GUERZI Abou Abdellah Nasr Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 Fax: 0521 99 92 37 - Casablanca	28/10/23	B 450	530 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	<input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			<input type="text"/>
				<input type="text"/> </td



وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le :

Khled Nabil

- Andol 1g Δ
- Ahaus 25mg Δ
- Solmedol 120mg Δ
ou H87HC 100mg
- Ferriéchable 1000mg
à passer / 1h



**Paracetamol
Normon® 10 mg/ml
solution pour perfusion**

100 ml

Poche de 1000 mg/100 ml

Voie intraveineuse

Chaque poche de 100 ml contient :
PARACETAMOL (D.C.I)..... 1000 mg (10 mg/ml)
Excipients: Chlorure de sodium, acétate de sodium, edetate de sodium, acide chlorhydrique ou hydroxyde de sodium et eau pour préparation injectable.

Lire attentivement la notice avant l'utilisation de ce médicament.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.
A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

A conserver dans l'emballage original à l'abri de la lumière.

Ne pas mettre au réfrigérateur, ne pas congeler.

**USAGE HOSPITALIER
SOUS ORDONNANCE MEDICALE**

AMM N°: 15/18 D MP/21



NORMON



Pharmaceutique IBERMA
Laboratoire pharmaceutique de la province de Berrechid Maroc.
ZI-lot 149 Had Soualem, proches NORMON, S.A - Espagne
Sous licence les Laboratoires



وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le : 24/10/2023

Khader Nacira

- NFS + IP
- Féminine
- ~~Electrophorèse des protéines liquides~~



Le : 25/10/2023

Références 150 503 / 310251513150224514
PAYANT
Entrée / Sortie : 25/10/2023 - 25/10/2023

Le Pr. BENDARI MOUNIA

présente à Mme KHALED NABILA

sa note d'honoraire s'élevant à la somme de
300,00 Dhs (TROIS CENTS DIRHAMS)

et le - la prie d'agréer l'expression de ses sentiments distingués



Cachet et signature

Reçu de caisse

N° : 23102516290485711 / 2 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
2300768213	KHALED NABILA	25/10/2023

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
CarteB	150503	77,95
PAYANT	Total payé	77,95
SOIXANTE-DIX-SEPT DIRHA		

Reçu établi par : SAM.HAT



CASABLANCA

Reçu de caisse

N° : 23102516342785711 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
2300768213	KHALED NABILA	25/10/2023

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
CarteB	000898	2 744,10
PAYANT	Total payé	2 744,10
DEUX MILLE SEPT CENT QU		

Reçu établi par : SAM.HAT



ANNEXE PHARMACIE

Nom patient	N° Facture	150 503	2300768213
Produit	Quantité	Prix Unitair	Montant
CHLORURE DE SO 0,9%Po500 Injecta (01)	1	13,10	13,10
FERINJECT INJCETABLE INJECTA (01)	2	1 102,00	2 204,00
METHYLPREDNISOLONE 120mg INJECTA (20)	1	35,00	35,00
PARACETAMOL NORMON 1G INJECTA (50)	1	14,08	14,08
Sous-Total médicaments			2 266,18
PERFUSEUR A SERUM AVEC ROBINET	1	5,87	5,87
Sous-Total consommable médical			5,87
		Total pharmacie	2 272,05

Hôpital El Menzah
 33 45 - Fax : 06 29 00 44 77
 Tel : 06 29 03 33 45 - N° MPE : 090061882 - E-mail : coutcher@elmenh-hck.ma
 N° HCK : 001740003000026



Compte Rendu

Je soussigné (e)

Certifie Mr/Mme

Khalid Nabil

Est suivi à L'Hôpital Universitaire International cheikh Khalifa de Casablanca

dans le cadre de la prise en charge d'un

*e auenue feijomie
mal tolerée admis pour fer ijechaff*

Je reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Ce certificat est délivré à l'intéressé pour valoir ce que de droit.

Signature

Casablanca le :

Bulletin d'Hospitalisation

Nom et Prénom : *Khalid Nabil*

Date de naissance : / /

Motif hospitalisation :

Anemie falciforme

Date prévue d'hospitalisation : / /

Type d'hospitalisation et nombre de jours :

Classique : jours

HDJ Médecine : *1* jours

HDJ Chirurgie : jours

Réa CV : jours

Réa Polyvalente : jours

USIC : jours

Néo Nat : jours

Service brûlés : jours

VIP : jours

Médecin Traitent : Spécialité :

Actes et examens complémentaires prévus :

Fer injectable

Si chirurgie prévus : libellé exact :

K opératoire :

Code NGAP :

Cachet et Signature du Médecin

DETAIL DE LA PHARMACIE CONSOMMEE

25/10/2023
15:31

Nom Patient :	KHALED NABILA	Numéro dossier :	2300768213		
Date	Produit consommé	N° BS	Quantité	Prix Unit.	Total
25/10/2023	FERINJECT INJCETABLE INJECTA (01)	1630194	2,00	1 102,00	2 204,00
25/10/2023	METHYLPREDNISOLONE 120mg INJECTA (20)(1)	1630363	1,00	35,00	35,00
25/10/2023	PARACETAMOL NORMON 1G INJECTA (50)(1)	1630363	1,00	14,08	14,08
25/10/2023	PERFUSEUR A SERUM AVEC ROBINET	1630470	1,00	5,87	5,87
25/10/2023	CHLORURE DE SO 0,9%Po500 Injecta (01)	1630470	1,00	13,10	13,10
Total pharmacie				2 272,05	

Hopital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Tel.: 05 29 03 53 45
Fax : 05 29 00 44 77
E-mail : contact@fcckm.hck.m

مختبر التحاليل الطبية بنعمور - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida

Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Facture n° 128960

CASABLANCA LE

26/10/2023

Analyses effectuées le: 24/10/2023

Pour.....: **Mme KHALED NABILA**

Sur prescription du: Dr BENDARI MOUNIA

Code.....: IFC4098



Organisme.....:

Analyses Effectuées:

NFS=B80 FERRI=B250 EPR=B120

Cotation : (B 450)

Montant Net : 530.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CINQ CENT TRENTÉ Dhs 00 Cts



مختبر التحاليل الطبية بنعمور - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida

Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Edition du : 31/10/2023



Matricule :

31024NC1389

Code Patient: 1FC4098 du : 24/10/2023

Mme KHALED NABILA

Médecin: Dr. BENDARI MOUNIA

EXAMENS DE SANG HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
NUMERATION GLOBULAIRE (ABX Pentra XL 80)			
Globules rouges.....	4.3	M/mm3	Femme (4.0 - 5.0) 3.82 (11/04/23)
Hemoglobine.....	8.8	g/100ml	(12 - 16.5) 10 (11/04/23)
Hematocrite	28.4	%	(36- 44) 30 (11/04/23)
V.G.M	66.	μ 3	(80 - 95) 79. (11/04/23)
T.C.M.H.....	20.4	pg	(27 - 32) 26.2 (11/04/23)
C.C.M.H.....	31.0	%	(32 - 36) 33.3 (11/04/23)
Globules blancs.....	5100	/mm3	(4 000 - 10 000) 6300 (11/04/23)
FORMULE LEUCOCYTAIRE			
Polynucléaires Neutrophiles: 53	% Soit: 2703. /mm3 (1800-7000)	75%So (11/04/23)	
Polynucléaires Eosinophiles: 6	% Soit: 306. /mm3 (0-500)	2%So (11/04/23)	
Polynucléaires Basophiles: 1	% Soit: 51. /mm3 (0- 100)	0%So (11/04/23)	
Lymphocytes.....: 33	% Soit: 1683. /mm3 (1500 - 4000)	17%So (11/04/23)	
Monocytes.....: 7	% Soit: 357. /mm3 (100 -1000)	6%So (11/04/23)	
TOTAL.....: 100. %			
PLAQUETTES.....: 296000	/mm3	(150000 - 450000)	228000 (11/04/23)
OBSERVATION: Anisocytose - Microcytose - Hypochromie - QQ schizocytes QQ leptocytes - Rares cibles - Plaquettes comptées manuellement			
FERRITINE.....: 5.58	ng/ml	(50-200)	33.86 (11/04/23)
(Chimiluminescence (CMIA) - ARCHITECT ABBOTT)			

LABORATOIRE
BENAMOUR GUESSOUS
44, Abou Abdellah Nafii - Maârif
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 98 92 37 - Casablanca
N°: 001615095000046

Dr. GUESSOUS .

مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biogiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biogiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafî Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37
Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Nom/Prénom: **KHALED NABILA**

Date de prélèvement **24/10/2023**

Sexe: **F**

code pat **1FC4098**

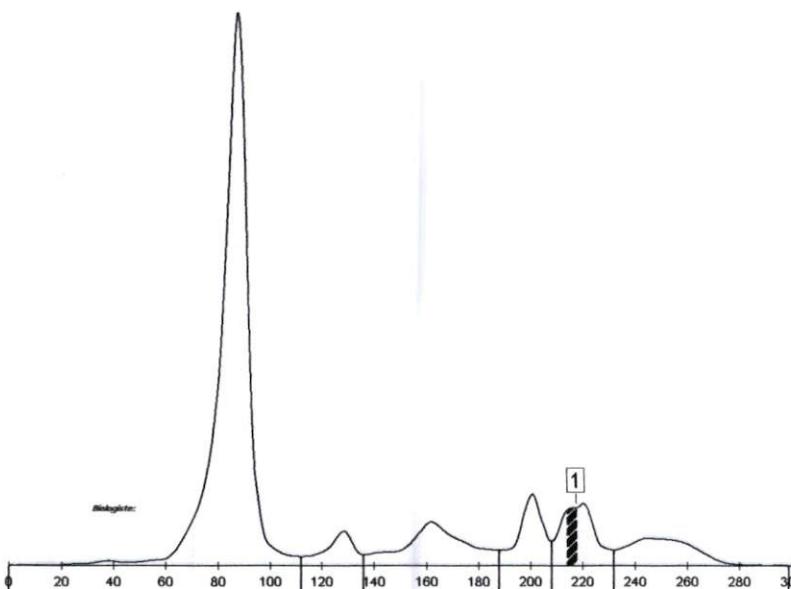
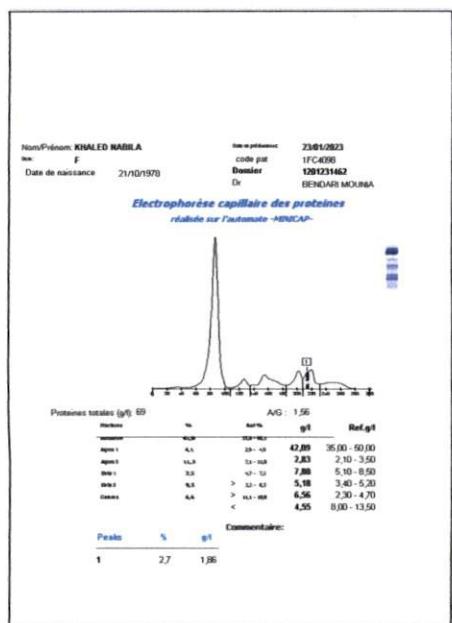
Date de naissance **21/10/1978**

Dossier **1201241389**

Dr **BENDARI MOUNIA**

Electrophorèse capillaire des protéines

réalisée sur l'automate -MINICAP-



Protéines totales (g/l): 69

A/G : 1,62

Fractions	%	Ref %	g/l	Ref.g/l
Albumine	61,8	55,8 - 66,1	42,64	35,00 - 50,00
Alpha 1	4,0	2,9 - 4,9	2,76	2,10 - 3,50
Alpha 2	10,8	7,1 - 11,8	7,45	5,10 - 8,50
Beta 1	7,0	4,7 - 7,2	4,83	3,40 - 5,20
Beta 2	8,8	> 3,2 - 6,5	6,07	2,30 - 4,70
Gamma	7,6	< 11,1 - 18,8	5,24	8,00 - 13,50

Commentaire:

Peaks	%	g/l
1	2,6	1,79

PRÉSENCE D'UNE DISCRETE BANDE MONOCLONAL DANS LA ZONE DES BETA 2 MICROGLOBULINES

LABORATOIRE
BENDARI GUESSOUS
44 Rue Abdellah Nafî - Maârif
05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30
05 22 98 92 37 - Casablanca
www.labolbg.com

CMI

مركز التحديدات

24/10/23 13:09:40
9900166548
91665401
LABO BENAMOUR-GUESSOUS
Casablanca

A0000000031010
APP : Visa
KHALED NABILA
xxxxxxxxxxxx0233
11/24 CARTE NATIONALE
6743B8BC664E646F
221-0-9999-1-44

MONTANT : 530,00 MAD
NUM TRANSACTION : 007
NUM AUTORISATION: 758471
STAN : 013089

DEBIT

Le CMI vous remercie

TICKET A CONSERVER
COPIE CLIENT



مركز الاتصالات

ACHAT

25/10/23 15:24:03

9900964900 99649001

HOP CHEIKH KHALIFA M2

Casablanca

A0000000031010

*****0233 Visa

CARTE LOCALE 221-0-9999-1-44

MONTANT : 2744,10 MAD

Num Transaction : 014

Num Autorisation : 078464

STAN : 000898

TICKET CLIENT



مركز النقديات

ACHAT))))

25/10/23 15:19:37

9900964900 99649001

HOP CHEIKH KHALIFA M2

Casablanca

A0000000031010

*****0233

Visa

CARTE LOCALE

221-0-9999-1-44

MONTANT : 77,95 MAD

Num Transaction : 013

Num Autorisation : 076890

STAN : 000897

TICKET CLIENT